

Session 4 : Électromobilité en Méditerranée : Vers une Mobilité Décarbonée et Durable

Cette session a examiné les défis et les opportunités liés à l'électromobilité en Méditerranée, en se concentrant sur les tendances technologiques, les infrastructures nécessaires, les politiques publiques favorables, et les collaborations régionales pour promouvoir une mobilité durable. Les points clés abordés incluent :

- Electromobilité intelligente : Evolution des tendances et défis d'Infrastructure
- Promouvoir l'Électromobilité en Méditerranée : Objectifs et Stratégies
- Politiques publiques et incitations pour stimuler l'adoption de l'électromobilité
- Collaboration régionale pour une mobilité décarbonée : Exemples de bonnes pratiques
- Technologie et innovation dans les véhicules électriques et hybrides

Recommandations Issues de la Session 4:

1. **Infrastructures adaptées** : Investir dans des infrastructures de recharge pour faciliter l'électromobilité.
2. **Incitations à l'adoption** : Mettre en place des politiques incitatives pour encourager l'achat de véhicules électriques.
3. **Priorité à la mobilité électrique** : Considérer la mobilité électrique comme une priorité environnementale.
4. **Coopération entre pays** : Renforcer la coopération entre les pays du Nord et du Sud pour réduire les disparités en matière de mobilité électrique.
5. **Soutien aux pays du Sud** : Établir des mécanismes d'assistance pour aider ces pays à atteindre leurs objectifs en matière d'électromobilité.
6. **Approche holistique** : Intégrer à la fois les véhicules électriques et les infrastructures de recharge dans les stratégies de développement.
7. **Engagement des municipalités** : Impliquer les municipalités dans le développement des infrastructures de recharge.
8. **Exploitation des innovations** : Utiliser des technologies novatrices pour encourager l'adoption de la mobilité électrique.
9. **Création d'emplois verts** : Positionner l'électromobilité comme un levier pour la création d'emplois dans le secteur écologique.
10. **Confiance des citoyens** : Travailler sur l'image des véhicules électriques pour améliorer la perception du public.
11. **Recherche et partage d'expériences** : Encourager la recherche sur l'électromobilité et faciliter les échanges entre administrations.
12. **Solutions numériques** : Développer des outils numériques pour localiser et réserver

des points de recharge.

13. **Clarté dans la monétisation** : Éclaircir les mécanismes de monétisation des services de transport électrique.
14. **Transfert de technologies** : Favoriser le transfert de technologies et d'expériences par le biais d'initiatives existantes.
15. **Démonstrations pratiques** : Augmenter le nombre de projets de démonstration pour valider la mobilité électrique.
16. **Sensibilisation des professionnels** : Collaborer avec les concessionnaires pour améliorer la commercialisation des véhicules électriques.
17. **Réglementation des infrastructures** : Utiliser les nouvelles réglementations pour faciliter l'accès aux bornes de recharge.
18. **Inspiration des expériences internationales** : S'inspirer des exemples de micro-mobilité électrique, notamment dans les deux et trois roues.
19. **Développement de villes intelligentes** : Promouvoir les villes intelligentes pour faciliter la mobilité électrique.
20. **Évaluation du cycle de vie** : Évaluer l'impact carbone des véhicules électriques tout au long de leur cycle de vie.
21. **Gestion des déchets** : Intégrer la gestion des déchets dans la production de véhicules électriques.
22. **Objectifs réalisables** : Établir des objectifs atteignables pour la transition vers l'électromobilité.
23. **Changements significatifs** : Identifier et mettre en œuvre des changements majeurs dans le secteur automobile.
24. **Accélération des énergies renouvelables** : Lier le développement de l'électromobilité avec celui des énergies renouvelables.
25. **Amélioration de la qualité de vie** : Utiliser l'électromobilité pour enrichir la vie urbaine.
26. **Intégration locale** : Favoriser l'intégration des équipements de recharge au niveau local.
27. **Renforcement des compétences** : Développer les compétences dans le secteur de la mobilité électrique.
28. **Efficacité énergétique** : Améliorer l'efficacité énergétique dans le secteur des transports pour garantir une durabilité accrue.

Ces recommandations visent à soutenir le développement de l'électromobilité en Méditerranée, en favorisant un système de transport plus durable et respectueux de l'environnement.